



# INFO CRSP

2020-01

## Suivi de la rencontre du 20 février 2020

Le comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP) de la région de Chaudière-Appalaches a tenu une rencontre le 20 février dernier. En voici les principaux faits saillants.

## Nouveaux membres du CRSP

Suivant le dernier processus de désignation, le CRSP a le plaisir de voir le mandat renouvelé de certains membres et d'accueillir de nouveaux. Voici la liste à jour des membres du CRSP ainsi que le collège électoral et le secteur représenté par chacun :

### Secteur Alphonse-Desjardins :

- Pharmacien propriétaire :  
Mme Marie-Claude Raymond (2017-2021)
- Pharmacien propriétaire : Vacant
- Pharmacien salarié en milieu communautaire :  
Mme Stéphanie Laforest (2019-2023)
- Pharmacien salarié en milieu communautaire :  
Mme Caroline Buteau (2019-2023)
- Pharmacien en établissement de santé :  
Mme Dominique Rousseau (2019-2023)

### Secteur Beauce-Etchemins :

- Pharmacien propriétaire :  
Mme Louise Binet (2019-2023)
- Pharmacien propriétaire :  
Mme Andrée-Anne Caron\* (2019-2023)
- Pharmacien salarié en milieu communautaire : Vacant
- Pharmacien en établissement de santé :  
Mme Diane Fecteau (2019-2023)

### Secteur Thetford :

- Pharmacien propriétaire : Vacant
- Pharmacien salarié en milieu communautaire :  
Mme Stéphanie Faucher (2017-2021)

- Pharmacien en établissement de santé :  
Mme Catherine Bolduc (2017-2021)

### Secteur Montmagny-L'Islet :

- Pharmacien propriétaire : M. Marc Hurtubise (2017-2021)
- Pharmacien salarié en milieu communautaire : Vacant
- Pharmacien en établissement de santé :  
Mme Marie-Claude Lord (2017-2021)

### CISSS de Chaudière-Appalaches :

- Président-directeur général : M. Daniel Paré
- Chef du département régional de pharmacie : Mme Chantal Breton
- Représentant du DRMG : Dr Daniel Roux

\*Mme Andrée-Anne Caron remplace le poste vacant de pharmacien salarié en milieu communautaire.

Un grand merci pour votre engagement!

## Mise à jour du Règlement de régie interne du CRSP

Le CRSP a mis à jour son règlement de régie interne afin de s'assurer d'une participation du plus grand nombre de pharmaciens et d'ajuster la représentativité de ses membres.

Ainsi, le CRSP comptera désormais 14 pharmaciens au lieu de 12 avec l'ajout de deux sièges, soit un représentant des pharmaciens propriétaires et un représentant des pharmaciens salariés en milieu communautaire pour le secteur Alphonse-Desjardins. De plus, dans la mesure où l'ensemble des sièges n'ont pas été comblés suivant le processus de désignation, sur résolution majoritaire des membres du CRSP, il est possible de désigner plus d'un pharmacien par groupe parmi les candidatures reçues qui se sont avérées conformes.

Le règlement prévoit toujours la possibilité de coopter des membres afin d'assurer la représentativité de certains milieux, notamment le pharmacien en GMF ou un représentant de l'Ordre des pharmaciens du Québec. N'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez vous joindre au CRSP!



## Ordonnances collectives appliquées dans les GMF

La direction des services professionnels du CISSS de Chaudière-Appalaches travaille à l'élaboration et à la mise en place d'ordonnances collectives régionales s'appliquant en GMF. Ces ordonnances peuvent concerner tant les infirmières que les pharmaciens en GMF ou les pharmaciens communautaires. L'objectif poursuivi est d'améliorer l'efficacité de la trajectoire pour l'approbation des ordonnances collectives et leur mise en place et de favoriser une harmonisation des soins basés sur les meilleures pratiques.

Ces ordonnances collectives sont accessibles sur le site web du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse [www.cisssca.com](http://www.cisssca.com) dans la section *Médecins, partenaires et professionnels/Ordonnances collectives*.

## Communauté de pratique des pharmaciens en GMF

Monsieur Alain Rouillard, pharmacien en GMF, a partagé l'expérience de la communauté de pratique des pharmaciens en GMF du secteur Alphonse-Desjardins. Ce regroupement de pharmaciens vise notamment à améliorer en continu les pratiques pharmaceutiques en partageant les bons coups et en mettant à jour les connaissances reliées à la pharmacothérapie. Le CRSP est d'avis que la communauté de pratiques puisse s'élargir dans la région afin de rejoindre le plus grand nombre possible de pharmaciens en GMF.

## Dossiers en cours au CRSP

- Élaboration des orientations pour la mise en œuvre d'un modèle d'organisation de soins et services pharmaceutiques en Chaudière-Appalaches;
- Révision et harmonisation de la trajectoire de soins et services pour l'antibiothérapie intraveineuse à domicile (ATIVAD);
- Planification d'une formation concernant les soins palliatifs à domicile pour les pharmaciens communautaires.

## Bons coups

Nous vous invitons à nous faire part de vos bons coups dans la mise en place de projets novateurs en pharmacie en contactant madame Chantal Breton à l'adresse suivante : [pharmacie\\_regionale.cisssca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pharmacie_regionale.cisssca@ssss.gouv.qc.ca).

## Nous voulons vous joindre

Si vous connaissez des pharmaciens qui ne sont pas inscrits sur nos listes d'envoi et qui désirent recevoir l'INFO CRSP et la correspondance allitrée aux pharmaciens communautaires, nous vous invitons à leur transmettre nos coordonnées afin que nos listes soient mises à jour :

- adresse courriel : [pharmacie\\_regionale.cisssca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pharmacie_regionale.cisssca@ssss.gouv.qc.ca)
- numéro de télécopieur : 418 835-7196

En toute collaboration,

*Votre CRSP de la région Chaudière-Appalaches*

## Votre CRSP et vos tables locales sont là pour vous!



Nous vous invitons à nous partager vos préoccupations et à profiter des tribunes offertes par le CRSP et les tables locales de pharmaciens pour favoriser la discussion sur les différents enjeux et la mise en place de solutions permettant d'améliorer l'organisation des soins et services pharmaceutiques dans notre région.